

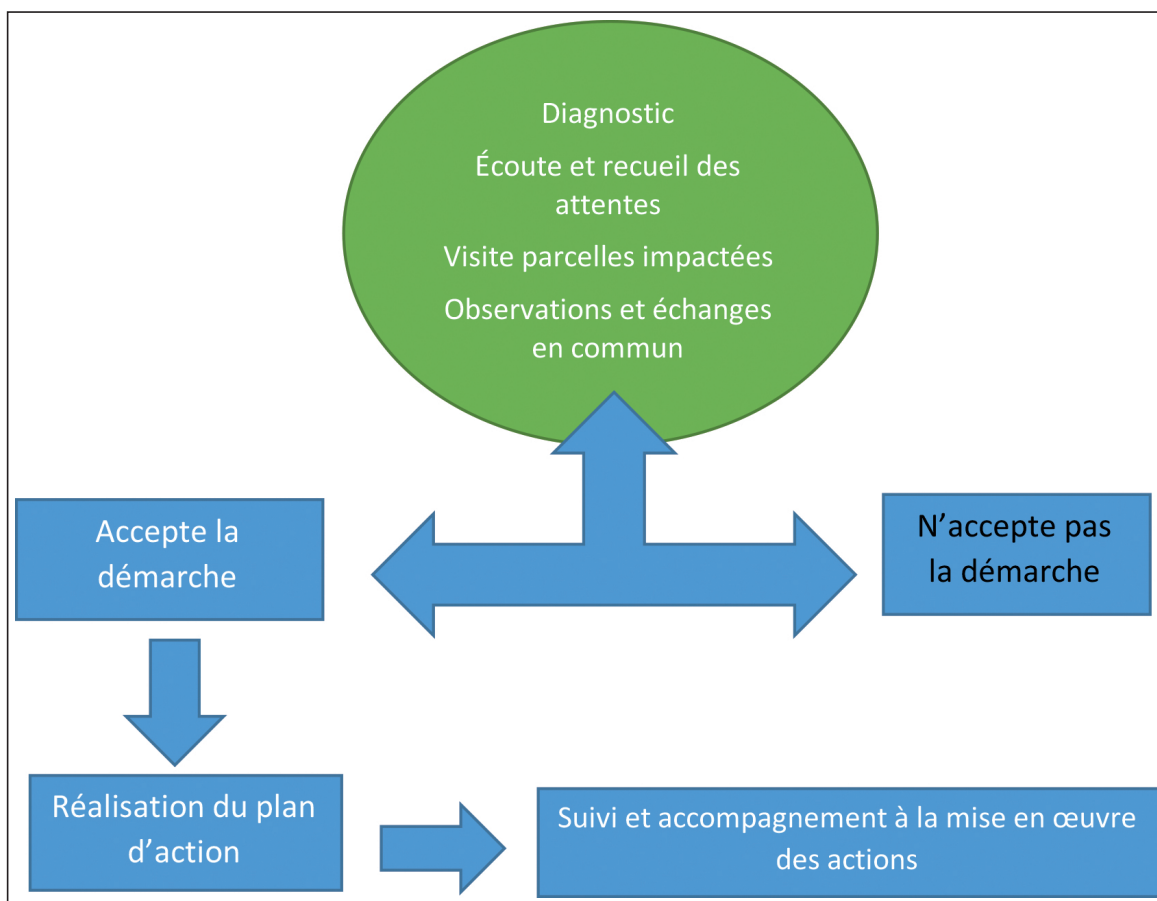
Lutter contre l'érosion des sols

En 2018 suite à des coulées de boues importantes sur la voirie, la communauté de communes Bastides de Lomagne (CCBL) a décidé de prêter main forte aux agriculteurs. Aujourd'hui, l'érosion du sol est un phénomène qui engendre des dépenses significatives pour la CCBL au niveau du nettoyage de la voirie ainsi que des risques pour la sécurité routière.

Pour les agriculteurs, l'érosion du sol est une perte nette de leur capital sol impliquant un handicap économique sur le moyen et long terme. La CCBL a donc décidé en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gers d'aider et d'accompagner les agriculteurs de la zone dans une démarche dynamique afin de réduire le phénomène d'érosion des sols. A ce jour, trois réunions publiques ont été réalisées pour présenter la démarche. Cette action va se dérouler sur une zone particulière définie par la CCBL.

Les différentes étapes de la démarche

- ✓ Pré-visite sur l'exploitation => Diagnostic
- ✓ Réalisation d'un plan d'action
- ✓ Suivi et accompagnement



La première étape consiste lors d'un premier rendez-vous entre l'exploitant et le conseiller, de comprendre la situation et d'aller observer la ou les parcelles touchées par ce phénomène. Suites aux observations et échange, l'exploitant choisit s'il veut bénéficier de cet accompagnement pris en charge par la CCBL.

Si l'exploitant adhère, la démarche se poursuit au travers de la mise en place d'un plan d'action. Ce plan d'action sera défini en fonction des moyens (matériel, implantation de couverts, aménagements...) et des actions que veut réaliser l'exploitant.

La dernière étape consiste à la mise en œuvre de ces actions par

l'agriculteur suivi et accompagné par un conseiller.

Le but est de créer une dynamique de groupe pour arriver à comprendre et minimiser cette érosion des sols sur le territoire. Cette dynamique permettra de définir et mettre en place des animations collectives sur le terrain en fonction des besoins.

Romain Malet, conseiller agronomie productions végétales à la Chambre d'agriculture du Gers

« Au départ l'érosion résulte d'un défaut d'infiltration (sol saturé ou perméabilité dégradée). L'eau s'accumule en surface ou sur une couche imperméable et commence à ruisseler (même pour des pentes très faibles !) entraînant avec elle les particules du sol. En prenant de la vitesse, ce phénomène s'amplifie et entraîne des dégâts parfois considérables. Il est difficile de chiffrer de façon précise les pertes économiques liées à l'érosion mais ce qui est sûr, c'est que la répétition de ces phénomènes tend à réduire fortement le

potentiel des cultures sur le long terme. Il faut arriver à cultiver le potentiel de nos sols en limitant l'érosion.

C'est pour cela que cette démarche a été mise en place. Il y a tout intérêt pour les agriculteurs d'adhérer à cette dynamique afin d'être acteur de la lutte contre l'érosion et ne plus la subir. Il n'y a rien à perdre mais tout à gagner. Nous sommes une équipe de conseillers prêts à accompagner les agriculteurs dans cette démarche »

Quelques chiffres

L'érosion dans le Gers, c'est 5 millions € en 2018!

Suivant les épisodes pluvieux l'érosion entraîne une perte de terre, un handicap économique important pour les agriculteurs (diminution de la couche arable, lessivage et entraînement des éléments nutritifs, perte de matière organique).

- Jusqu'à 200 à 300T/ha de terre perdue localement = 1.4 à 2cm de terre
- En moyenne on considère 50 T de terre /ha/an soit 3 mm de terre
- Formation du sol = 0.9 mm/an en moyenne soit 25 ans pour regagner 2 cm !

Une combinaison de moyens pour lutter contre l'érosion !

Leviers d'actions contre l'érosion

(d'après ICTF, 2002)

- Non retournement du sol : maintien d'une structure plus «compacte» et matières organiques en surface
- Aménagements parcellaires : drainage, taille et forme des parcelles, schémas d'écoulements
- Couverture du sol (effet parapluie)
- Eviter les chemins préférentiels (traces de roues, ligne de semis)
- Rugosité de surface (mottes, résidus)
- Maintenir la stabilité structurale (matières organiques et chaulage)

Plusieurs moyens existent pour lutter contre l'érosion. Mais la mise en place se raisonne à l'échelle de l'exploitation et de la parcelle. Elle peut aussi se raisonner à l'échelle de bassins versants.

